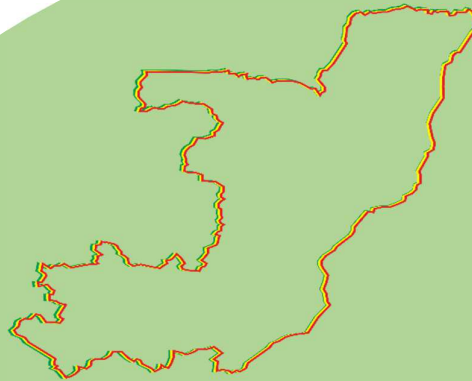


REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTÉGRATION REGIONALE



Messages clés pour le VNR de mise en œuvre des ODD en République du Congo



La République du Congo, Etat signataire de l'Agenda 2030 des Nations Unies en 2015, a procédé au lancement officiel des ODD le 12 décembre 2016. Il s'en est suivi les travaux de contextualisation de ces objectifs mondiaux selon un processus participatif impliquant toutes les entités de la Nation. Ces travaux ont débouché, pour la période du plan national de développement 2018-2022, sur la priorisation de 14 ODD, 74 cibles et 113 indicateurs.

Au Congo, la situation des six objectifs retenus en 2019 par le Forum Politique de Haut Niveau se présente comme suit :

Objectif 4 : le Congo s'engage, à travers son PND, à réformer en profondeur son système éducatif en vue de valoriser le capital humain. Pour une cible de 72% en 2030, la proportion d'enfants en fin de cycle primaire ayant une maîtrise suffisante en lecture et en calcul s'est élevée à 18 % en 2015. Légèrement inférieur à la cible de 2030 (≥ 1), l'indice de parité fille/garçon au collège et au lycée a été respectivement de 0,96 et 0,78 en 2015.

Objectif 8 : le Congo table sur une croissance économique inclusive reposant sur une économie diversifiée et un secteur privé compétitif. En 2015, le taux de croissance du PIB réel par habitant s'est établi à 3,1%, en deçà de la cible de 7% en 2030. Le taux de croissance du PIB tiré du tourisme a atteint 9,1% en 2015, soit moins d'un point de pourcentage par rapport au taux attendu en 2030. Le taux de chômage en 2015, chez les hommes et chez les femmes a été respectivement de 9,36% et 10,72% pour une cible de 7% à l'horizon 2030.

Objectif 10 : la baisse des inégalités et la réduction de la pauvreté figurent au rang des priorités du plan national de développement. Plusieurs mesures matérialisent cette ambition du Gouvernement, telles que la gratuité des soins de santé au profit de certains groupes de personnes vulnérables et le projet Lisungi. Le nombre de ménages et de personnes âgées ayant bénéficié des transferts monétaires trimestriels à travers le projet Lisungi se chiffre à 3400 en 2017.

Objectif 13 : le Congo s'engage à lutter efficacement contre les changements climatiques et à réduire les risques de catastrophes. Le Gouvernement a créé à ce jour dix-sept (17) aires protégées qui s'étendent sur une superficie de 4 350 418 ha. La couverture forestière est de 65% et le taux de déforestation de 0,005%.

Objectif 16 : Le Congo a fait de la bonne gouvernance, notamment sécuritaire et judiciaire, la cheville ouvrière de sa stratégie de développement. Attendu à 4 en 2030, le nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants chez les hommes s'est situé à 8 en 2018. La proportion de la population victime de violences physiques, psychologiques ou sexuelles s'est établie à 0,017% en 2015, dépassant de 0,007 point de pourcentage la cible à l'horizon 2030.

Objectif 17 : le Gouvernement met un accent particulier sur le renforcement des capacités statistiques nationales. Au Congo, la statistique est encadrée par la Loi N°36-2018 du 5 octobre 2018 fixant les règles relatives à l'élaboration, la production et la diffusion des statistiques officielles. En appui à cette loi, le Gouvernement s'engage à doter le pays d'une stratégie nationale de développement de la statistique.

Les allocations consacrées au renforcement des capacités statistiques se sont fixées à 4,7 millions USD en 2015. En 2030, le Gouvernement entend y consacrer 27,27 millions USD.

Le Congo est confronté à des difficultés majeures dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les principales difficultés résident dans le renforcement des capacités statistiques, l'intervention coordonnée de la société civile, l'implication du secteur privé et la mobilisation des ressources financières. A ce titre, le Gouvernement a opté pour l'intégration du coût de la mise en œuvre des ODD dans celui du PND.

A noter qu'en dépit des faiblesses du système statistique national, le Congo a déployé des efforts qui ont permis de renseigner un grand nombre d'indicateurs retenus.

Aussi, en vue d'apprécier les progrès de la mise en œuvre des ODD et de renforcer la culture de la performance, il est mis en place un cadre institutionnel pour l'évaluation des performances du PND et donc des ODD.